

La moto une passion à respecter

Préambule

L'Automobile Club de L'Ouest, organisateur des 24 Heures Moto, a engagé avec son public une démarche dynamique d'échanges afin de préserver la qualité de vie et la convivialité lors de cette épreuve afin de limiter les nuisances et de prévenir les risques liés aux comportements irresponsables d'une minorité de nos spectateurs.

Souhaitant développer des conditions propices à cette démarche, l'ACO et son partenaire Moto Journal ont initié une rencontre avec un collectif représentatif de spectateurs de son public et les différents acteurs qui participent à la réalisation de ces événements.

Cette première table ronde eut lieu lors du GP de France Moto le 19 mai 2012.

Il s'agissait, lors de ce premier échange, d'encadrer cette démarche concertée, d'identifier des partenaires volontaires, crédibles et capables d'être de véritables relais pour arriver à fédérer le plus grand nombre autour de valeurs qui nous sont chères formalisées par une charte.

Notre circuit ne doit pas devenir un lieu de rupture avec les codes de la civilité et du non respect des règles de vie commune.

L'ACO souhaite continuer à accueillir dans les meilleures conditions ceux qui viennent partager leur passion pour le sport mécanique tout en garantissant le bien être de chacun. Et dans ce but, nous avons besoin de tous.

Pour mobiliser toutes les énergies, l'ACO s'engage à faire signer la Charte par les différents acteurs de la course : équipes, constructeurs, partenaires, pilotes, etc. mais aussi à la faire relayer par les médias, les réseaux sociaux et le collectif de spectateurs.

Cette charte sera ensuite distribuée au plus grand nombre, diffusée dans la presse, affichée dans les concessions, affichée dans l'enceinte du circuit et les aires d'accueil ; etc.



L'organisateur s'engage à :

Mettre en place des équipes de contact et de proximité ainsi que des "capitaines de soirée" pour les spectateurs ;

Signaler ses points d'accueil et de sécurité à l'entrée des Aires d'accueil ;

Eviter les temps morts et occuper un maximum le public tout en annonçant dans les aires d'accueil les animations pour que les spectateurs aient envie d'y prendre part ;

Mettre en lumière ses actions de traitement des traces de la fête (traitement des déchets, écocup, tri sélectif, niveau sonore etc.) ;

Veiller à transmettre clairement de manière compréhensive et avec bienveillance les règles de respect des personnes, de l'état des installations ;

Tenir compte des remarques de ses spectateurs ;

Appliquer la réglementation en vigueur ;

Créer et animer une instance de suivi de la charte ;

Encourager la création d'aires d'accueil plus calmes : zone famille, zone calme...

Trouver un équilibre entre tous les acteurs, notamment les forces de l'ordre en leur donnant une image plus positive des motards.

Le collectif de spectateurs s'engage à :

Participer à l'élaboration et à la dynamique instaurée par la charte au côté de l'organisateur ;

Se mobiliser pour contribuer au bien-être de chacun ;

Inciter le plus grand nombre à cosigner la charte et à la faire partager ;

Participer au comité de suivi de la charte (cellule de veille) ;

Appliquer la réglementation et la charte en vigueur ;

Participer aux actions de sensibilisations et de prévention.



La Charte

Elle est l'expression commune des engagements de chacun, fruit d'un échange, de collaboration et de concertation entre tous les acteurs concernés pour s'accorder sur des conditions de vie les plus harmonieuses possibles lors des événements organisés dans l'enceinte du Circuit du Mans.

La Charte du spectateur responsable

- **Vivre l'événement en supportant des pilotes et équipes engagés.**
- **Respecter les autres spectateurs, les coureurs, les organisateurs.**
- **Introduire uniquement des produits autorisés dans l'enceinte et les aires d'accueil.**
- **Consommer de l'alcool de manière raisonnable en évitant de tomber dans l'ivresse.**
- **Ne pas introduire d'alcool dans l'enceinte du circuit.**
- **Etre sobre au moment de reprendre sa moto.**
- **Respecter les installations et les biens d'autrui.**
- **Rester courtois pour ne pas se laisser aller à la violence ou à des actes malveillants.**
- **Ne pas se mettre nu, ni attenter à la pudeur.**
- **Contenir les bruits émis par sa machine de manière à ne pas occasionner de troubles aux autres spectateurs.**
- **Respecter les décisions de l'organisateur.**
- **Avoir conscience qu'en assistant à un tel événement l'on devient ambassadeur de la moto.**



AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST
DEPARTEMENT COMMUNICATION
e-mail : medias@lemans.org